

Vivons Balbigny

BULLETIN MUNICIPAL N° 9 • Janvier 2021



Gare actuelle



Cap 2021 - Future maison de santé





Gilles Dupin
Maire



Françoise Dufour
1^{ère} adjointe



Jérôme Boulogne
2^{ème} adjoint



Evelyne Verpy
3^{ème} adjointe



Jean-Marc Volle
4^{ème} adjoint



Christine Triomphe
5^{ème} adjointe



René Padet
6^{ème} adjoint



Marie-Claude Carton
1^{ère} conseillère



Josette Duron
2^{ème} conseillère



Marc Poncet
3^{ème} conseiller



Odile Ferré
4^{ème} conseillère



Jacqueline Peillon
5^{ème} conseillère



Christophe Lamure
6^{ème} conseiller



Etienne Yenil
7^{ème} conseiller



Christelle Chabanne
8^{ème} conseillère



Cécile Perrin
9^{ème} conseillère



Pascal Chomat
10^{ème} conseiller



Loïc Ducroux
11^{ème} conseiller



Catherine Palmier
12^{ème} conseillère



Florence Colomb
13^{ème} conseillère



Devris Celen
14^{ème} conseiller



Jean-Yves Naulin
15^{ème} conseiller



Sabrina Duron
16^{ème} conseillère

LA MUNICIPALITÉ

TABLEAU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

	Président	Adjoint référent	Conseiller délégué	Membres titulaires
Commission finances	Gilles DUPIN	Evelyne VERPY		Françoise DUFOUR, Jérôme BOULOGNE, Jean Marc VOLLE, Christine TRIOMPHE, René PADET, Jacqueline PEILLON, Marie Claude CARTON, Christelle CHABANNE, Marc PONCET, Devris CELEN, Catherine PALMIER
Commission du personnel	Gilles DUPIN	Evelyne VERPY		Françoise DUFOUR, Jean Marc VOLLE, Christine TRIOMPHE, René PADET, Devris CELEN, Florence COLOMB
Commission d'appel d'offres	Gilles DUPIN			Jean Marc VOLLE, Jérôme BOULOGNE, Jean Yves NAULIN
Commission économie de proximité, animations commerciales, marchés	Gilles DUPIN	Evelyne VERPY	Loïc DUCROUX	René PADET, Françoise DUFOUR, Cécile PERRIN, Jérôme BOULOGNE, Catherine PALMIER, Florence COLOMB
Commission aménagement du territoire, urbanisme, développement durable	Gilles DUPIN	Jérôme BOULOGNE	Christophe LAMURE	René PADET, Marie Claude CARTON, Loïc DUCROUX, Marc PONCET, Christelle CHABANNE, Jean Yves NAULIN, Catherine PALMIER
Commission voirie, bâtiments, réseaux : travaux	Gilles DUPIN	Jean Marc VOLLE		René PADET, Christophe LAMURE, Etienne YENIL, Françoise DUFOUR, Loïc DUCROUX, Marc PONCET, Christelle CHABANNE, Jean Yves NAULIN, Catherine PALMIER
Commission fleurissement, cimetière, propreté de la commune	Gilles DUPIN	Jean Marc VOLLE		Josette DURON, René PADET, Françoise DUFOUR, Christelle CHABANNE, Sabrina DURON, Florence COLOMB
Commission enfance, jeunesse, vie scolaire, lien intergénérationnel	Gilles DUPIN	Françoise DUFOUR		Odile FERRE, Pascal CHOMAT, Marc PONCET, Christelle CHABANNE, Sabrina DURON, Devris CELEN
Commission vie associative, fêtes et cérémonies	Gilles DUPIN	René PADET		Josette DURON, Pascal CHOMAT, Françoise DUFOUR, Christine TRIOMPHE, Catherine PALMIER, Florence COLOMB, + 1 membre extérieur
Commission communication, mise en place de nouvelles technologies	Gilles DUPIN	Christine TRIOMPHE	Pascal CHOMAT	Christophe LAMURE, Françoise DUFOUR, Jérôme BOULOGNE, Jean Yves NAULIN, Catherine PALMIER
Commission culture, tourisme, relation office de tourisme	Gilles DUPIN	Christine TRIOMPHE	Josette DURON	René PADET, Cécile PERRIN, Sabrina DURON, Catherine PALMIER + 1 membre extérieur
CCAS	Gilles DUPIN	Françoise DUFOUR		FERRE Odile - DURON Josette - CELEN Devris + 3 membres extérieurs
Commission électorale	Gilles DUPIN			Odile FERRE, Josette DURON, Christelle CHABANNE, Jean Yves NAULIN, Devris CELEN

Chères Balbignaises, chers Balbignois,

En cette année 2020, comme l'ensemble des communes de France, Balbigny a été bousculé par la crise sanitaire qui aura laissé des traces en chacun de nous, entre difficultés, souffrance et morosité. C'est dans ce contexte au combien particulier et avec une certaine joie et un enthousiasme démocratique appuyé, que je vous adresse ces mots de maire reconduit dans ses fonctions.



Avant toute chose, toute l'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier, vous, nos électeurs, de nous avoir renouvelé votre confiance au soir du 15 mars 2020.

Cette confiance, nous en sommes désormais redevables et nous mettrons en œuvre toute notre énergie et nos moyens pour en être à la hauteur pendant les six ans à venir. Votre équipe municipale, dont la prise de fonction a eu lieu officiellement le 25 mai dernier, est composée de 23 élus : 18 membres de notre liste et 5 membres issus de la liste d'opposition. Ce sont 23 Balbignois qui sont tous portés par la volonté de vous accompagner, collectivement. Nous aurons à cœur de travailler tous ensemble dans un esprit d'ouverture et de respect démocratique.

L'épidémie «Covid 19» et les conséquences sanitaires qui en découlent nous font vivre une période inédite. Je tiens à rendre hommage au travail réalisé par les deux équipes municipales qui ont dû poursuivre ou débiter leur mandat dans des conditions à la fois difficiles et par nature, imprévisibles. Avec l'ensemble des employés de la mairie, les élus ont assuré une gestion de crise marquée par des directives nationales en constante évolution, et qui rendent d'une grande complexité la mise en œuvre des décisions. Heureusement, l'esprit d'initiative et de belles capacités d'adaptation ont permis des actions efficaces et appropriées : la distribution de masques en est un exemple, ainsi que la réouverture des écoles. La reprise scolaire à Balbigny a été un modèle de dialogue entre les services de la mairie et les directions des écoles. Tout ce travail a constitué la clé de la confiance pour les enseignants et les parents, et a permis une reprise sereine et sécurisée.

Plus largement, le confinement a été une épreuve pour tous, et même si l'environnement de notre village nous a permis de nous sentir privilégiés pendant cette période, les efforts des commerçants de Balbigny et de tous les acteurs qui ont pu œuvrer et parfois innover pour faciliter la vie de nos concitoyens est à souligner. Ils ont largement contribué au lien social, au service de proximité, et donc, surtout, à la sensation collective de ne pas être seuls dans l'épreuve. Nous sommes rappelés à certains fondamentaux : la solidarité, le service de proximité, le mieux consommer, le mieux manger, le mieux se déplacer.

Cet épisode nous a donné l'occasion de réfléchir à nos modes de vie et à nos choix du quotidien. Il est important à mes yeux de poursuivre ces changements. En effet, beaucoup de commerces, de restaurants, d'artisans et de petites entreprises de notre territoire auront du mal à se relever dans les mois qui viennent. C'est le moment de les aider, par nos gestes au quotidien. Restons fidèles à nos petits commerces de proximité, faisons battre le cœur de notre village ! Soutenons les initiatives, les idées nouvelles et utiles à l'évolution souhaitée par beaucoup, celles qui nous emmèneront, ensemble, vers une société plus respectueuse et résiliente. Les aides décidées par nos collectivités (région, intercommunalité et communes) vont et iront dans ce sens.

J'aurai également une pensée pour tout le monde associatif qui continue à faire front pour maintenir le lien dans ces conditions si particulières.

Je n'oublie pas l'ensemble des soignants qui continuent de se battre pour lutter contre cette terrible COVID 19. J'ai également une pensée pour toutes les personnes qui ont perdu des proches dans des conditions dramatiques.

Malgré les incertitudes de cette période inédite, vos élus poursuivront la gestion et la modernisation de votre commune. Vous pourrez le découvrir au sein de la rubrique « Cap sur 2021 », en dernière de couverture. Dès que les conditions sanitaires le permettront nous réorganiserons des réunions publiques concernant différents thèmes.

En janvier 2021 la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu, compte tenu des conditions sanitaires. Vous aurez la possibilité de suivre sur le blog ainsi que sur les réseaux sociaux une vidéo qui retracera le bilan 2020 et les grands chantiers ou projets en cours.

Gardons confiance, optimisme et volontarisme pour cette nouvelle année. L'ensemble de vos élus et moi-même nous nous engageons sur cette voie au quotidien. Nous vous souhaitons une excellente année 2021, qu'elle vous apporte sérénité, santé et bonheur.

Au plaisir de vous rencontrer à la mairie ou dans notre belle commune de Balbigny.

Votre maire, Gilles DUPIN

SOMMAIRE

p.02 - 03

- La Municipalité

p.04

- Edito

p.05

- Culture et tourisme

p.06 - 07

- Cadre de Vie

p.08 - 09

- Environnement

p.10 à 13

- Finances et économie

p.14 - 15

- Vie associative et sportive

p.16 - 17

- Vie scolaire - Jeunesse

p.18 à 20

- Vie communale

p.21 à 24

- Vie intercommunale

p.25

- Expression libre

p.26

- Expression libre
Infos pratiques

p.27

- Etat civil

Présentation des
voeux du Maire
en vidéo et en ligne
courant janvier

CULTURE ET TOURISME

LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE EN LIGNE DEVIENT PLUS ERGONOMIQUE

Médiathèque de Balbigny

Accueil Recherche avancée Recherche par genre Nouveautés Info pratiques Mon compte

Infos

Adresse :
rue des jardins
42 510 BALBIGNY
Tél : 04.77.27.62.95
mediatheque.balbigny@orange.fr

Horaires d'ouverture:
Mercredi : 14h-17h ;
Jeudi : 16h-18h ;
Vendredi : 16h-18h ;
Samеди : 9h-12h

Liens utiles :
Mairie Balbigny
Blog de Balbigny
Médiathèque départementale de la Loire : www.loire-mediatheque.fr

Médiathèque de Balbigny A partir du Mercredi 26 Août

Votre Médiathèque vous accueille aux horaires habituels :

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h-17h	16h-18h	16h-18h	9h-12h

Cependant votre accès à nos locaux se fera toujours sous certaines conditions :

- Temps de passage limité à 15min
- Aucun réserves à 8 personnes / 3 personnes maximum par foyer
- Plus de visiteurs sur place
- Plus d'accès à l'Internet
- Gel hydro alcoolique obligatoire
- Port de masque obligatoire à partir de 11 ans

Se connecter

Identifiant
Mot de passe
 Se souvenir de moi
Connexion
Identifiant oublié ?
Mot de passe oublié ?

Catherine LAMBERT

Depuis le mois de juin la Médiathèque de Balbigny a un nouveau site plus ludique. Vous pouvez consulter les principales informations concernant le fonctionnement de la médiathèque (tarifs/horaires/droit de prêt/animations...)

Vous pouvez également voir les documents présents à la médiathèque (Livres/CD/DVD); faire des recherches; consulter des résumés; les réserver (Votre identifiant est votre n° de carte (ex : 0950) / Mot de passe : jour et mois de naissance (ex : 1105 = 11 mai)), voir les dernières acquisitions, faire des suggestions d'achats.

Pour aller sur ce catalogue en ligne il vous suffit de taper : <https://www.mediathèque-balbigny.fr> ou d'aller sur le site de la mairie (<http://www.balbigny.fr/>) puis, cliquer sur l'onglet médiathèque.

Les montants des cotisations annuelles sont pour une famille de 13€ et pour un enfant seul de moins de 12 ans de 3€. Une carte nominative permet d'emprunter au maximum et pour 3 semaines : 5 livres, 5 revues et 5 Bandes Dessinées. Chaque famille a droit en plus à : 5 CD pour 5 semaines puis 3 DVD pour 1 semaine.



Préparation du pain turc

COMMISSION CULTURE : SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS

En début d'année, la commission culture a organisé une après-midi de préparation et de dégustation de crêpes et galettes du monde.

Au menu, il y avait :

- les Filhos (beignets portugais)
- les Baghrir (crêpes marocaines)
- les galettes bretonnes de blé noir
- le pain turc
- les Parathas (galettes indiennes)

Une cinquantaine de personnes était venue participer à ces voyages culinaires, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cathia BLANCHARD

SPECTACLE MJC DE BALBIGNY

La MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) vous proposera un spectacle à l'Espace Lumière, le vendredi 26 février 2021, à 20h30.



COMMISSION CULTURE : SORTIE À L'OPÉRA DE ST ETIENNE

Fin février, un groupe de Balbignois a covoturé pour se retrouver à l'Opéra de St Etienne afin d'assister à la pièce de théâtre « MARTIEN MARTIENNE ». Celle-ci mêlait musique, théâtre et effets d'image, ce qui a ravi aussi bien les yeux que les oreilles des spectateurs.

Cathia BLANCHARD

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENTS ENTRÉES NORD ET SUD

L'entrée Nord va être réaménagée, au niveau du pont Lachat, entre autre pour sécuriser la traversée piétonne et le passage Véloire. Ce sera l'occasion d'embellir notre entrée de village avec un aménagement paysager. Début des travaux en 2021.

L'entrée Sud du village sera également aménagée avec une traversée piétonne permettant de relier les zones artisanales de chaque côté de la route départementale 1082.

CHEMIN PIÉTONNIER ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail)

Favoriser et sécuriser les déplacements doux est un enjeu primordial. 52 employés travaillent à l'ESAT et se déplacent tous les jours de la gare à la zone de Chanlat. Un premier aménagement vient d'être réalisé pour réhabiliter la chaussée en créant des trottoirs et passages piétons. Nous envisageons une seconde tranche pour faire la jonction avec la rue de l'Industrie. A terme nous réfléchissons à aménager la rue de l'Industrie jusqu'au pôle multimodal, la gare et la future maison médicale.



TRAVAUX RUE DU PORT

De gros travaux ont démarré rue du Port (du centre bourg aux bords de Loire) ; la séparation des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales étant nécessaire. Ce chantier qui implique la réfection des chaussées est l'occasion pour la commune de mettre en œuvre de nouvelles techniques et d'utiliser un enrobé novateur qui est perméable et permet de drainer l'eau de pluie vers le sol et les nappes phréatiques plutôt que dans les caniveaux. Ces nouvelles techniques nous permettent de limiter certains impacts négatifs de l'urbanisation et offrent des solutions alternatives aux enjeux environnementaux.

Jérôme BOULOGNE

TRAVAUX STADE VALENCIEUX ET RUE JEAN SALARDON



TRAVAUX : CHEMIN DE MONTAGNE ET RUE DE VALENCIEUX



POURSUITE DES RÉNOVATIONS À LA MAIRIE



Bureau des CNI / Passeports - Avant



Bureau des CNI / Passeports - Après

CHÂTEAU D'EAU



C'était un besoin clairement identifié et un projet engagé de longue date. La compétence eau et assainissement est encore aujourd'hui une compétence communale. La construction d'un nouveau château d'eau nous permet d'anticiper les besoins futurs et de sécuriser notre distribution et alimentation en eau. La mise en service s'est faite courant novembre.

Jérôme BOULOGNE



ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

FLEURISSEMENT

Balbigny termine cette année première du concours de fleurissement organisé par l'association « Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin », dans la catégorie commune de plus de 1000 habitants (ex-aequo avec Violay). Merci et bravo à nos services techniques qui travaillent d'arrache-pied pour embellir notre commune.

Bravo à Raymond Dimier qui se classe 1er dans la catégorie « Balcons et fenêtres » et bravo aussi à René Vassoille qui se classe 3^{ème} dans la catégorie « Décor sur la voie publique ».

TÉLÉGESTION

La réduction de nos consommations de tout ordre est nécessaire et nous sommes tous concernés. Réduction de nos déchets, de notre empreinte carbone, de notre consommation énergétique. Cela pour des enjeux écologiques mais aussi économiques. Une des dépenses principales des communes et de Balbigny est la consommation en énergie. Afin d'agir sur ce point nous lançons une étude pour équiper nos principales salles avec des systèmes de télégestion qui permettront de gérer à distance l'éclairage, les chauffages et peut-être aussi l'ouverture et la fermeture des portes. Nous allons travailler avec le SIEL sur ce sujet, les économies que nous espérons sont de l'ordre de 10% annuels, ce qui est observé dans les communes équipées.

QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air a été mesurée dans nos bâtiments scolaires – Rambertes et cantine. Les résultats sont en tous points conformes aux exigences. Nous restons très vigilants sur ce point.



VÉLOIRE

Vous pouvez voir depuis le printemps un balisage à destination des cyclistes qui traverse Balbigny. C'est le tracé de la Véloire, itinéraire cycliste qui doit relier à terme Nantes et Saint-Etienne et relier la via Rhona « du lac Léman à la méditerranée ». Ce projet Européen est porté localement par le département. Les loisirs nature et particulièrement le vélo avec l'arrivée des assistances électriques qui le rend accessible à tous répondent aujourd'hui à une vraie demande des français.

Vous trouverez plus de détails sur le lien suivant :
<https://www.loiretourisme.com/fr/velo/velo-route-voie-verte>

Jérôme BOULOGNE

AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ

Chaque année, la période d'août à octobre s'accompagne d'une importante production **des pollens d'ambrosies**.
13% de la population régionale présente une allergie au pollen de cette plante exotique envahissante.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Une application est aussi disponible sur



Pour vous aider à la reconnaître la mairie tient à votre disposition des petites cartes qui rappellent toutes ses caractéristiques.

Christophe LAMURE

PRÉSERVATION DES HAIES BOCAGÈRES ET INTRODUCTION DE NOUVELLES CULTURES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU



Malgré le contexte perturbé par la crise sanitaire, les actions d'accompagnement auprès des agriculteurs pour la préservation des puits de Chassagny se sont poursuivies en 2020. On retiendra l'action phare de cette année où la Commune a organisé une commande groupée de semences de méteils (mélange de céréales et légumineuses permettant de réduire les engrais et exempt de désherbage chimique). Une dizaine d'agriculteurs du territoire ont ainsi semé cet automne à moindre coûts 70 hectares de cette culture favorable à la qualité de l'eau et des sols !

D'autres actions sur la conservation et la plantation des haies ont également été organisées cette année avec une journée en janvier pour l'entretien des haies en bord de voie communale, faisant suite au plan de gestion mis en place pour garantir l'entretien durable des haies de la commune. Puis une journée spécifique au monde agricole cet automne avec des conseils d'entretien et de plantation qui aboutiront cet hiver à la plantation de nouvelles haies sur une exploitation agricole, et se poursuivront en 2021.

Pour plus d'information sur la démarche contacter l'animatrice du captage : Marjorie TISSOT au 06 08 34 71 19 ou par mail : marjorietissot@loireforez.fr

Marjorie TISSOT

Le saviez-vous ?

62 km de voiries

11 hectares d'espaces verts

18 km de trottoirs

100 arbres et arbustes à tailler

LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE A EN CHARGE :

6980 m² de bâtiments communaux

4000 fleurs annuelles

3000 fleurs bisannuelles

FINANCES ET ÉCONOMIE

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2019

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	MONTANT €	CHAPITRE	MONTANT €
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	578 394,34 €	013 - ATTÉNUATION DE CHARGES	42 741,86 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	915 005,52 €	70 - PRODUIT DES SERVICES	112 398,89 €
014 - ATTÉNUATION DE PRODUITS	186 503 €	73 - IMPÔTS ET TAXES	1 515 826,87 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	377 654,02 €	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	574 086,81 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES	20 481,58 €	75 - AUTRES PRODUIT DE GESTION COURANTE	100 988,04 €
67 - 68 - CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 193,69 €	76 - 77 - PRODUIT FINANCIER ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 188,63 €
TOTAL	2 085 232,15 €	TOTAL	2 441 231,10 €

Le compte administratif vous présente les dépenses et recettes réellement effectuées pour l'année 2019. Comme vous pourrez le constater les dépenses ont été contenues pour permettre de dégager un excédent de 355 998,95 € base essentielle pour les investissements de 2020.

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES DES 6 DERNIÈRES ANNÉES

TAXES	2019	2018	2017	2016	2015	2014
TAXE D'HABITATION*	9,26%	9,26%	9,26%	9,26%	17,02%	15,33%
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	12,22%	12,22%	12,22%	12,22%	12,22%	11,02%
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	29,42%	29,42%	29,42%	29,42%	29,42%	26,50%
CFE	19,36%	19,36%	19,36%	19,36%	19,36%	19,36%

L'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taxes de 2015 à 2019. Cette décision ne pourra probablement pas être maintenue pour l'ensemble du nouveau mandat.

* Auparavant, la taxe d'habitation était perçue en totalité par la commune. Depuis 2016, une partie de cette taxe est directement perçue par le Département, ce qui a fait baisser automatiquement le taux.

DOTATIONS DES 6 DERNIÈRES ANNÉES

ANNEE	CHAPITRE	MONTANT €	%
2014	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	771 596,59 €	100 %
2015	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	803 209,54 €	+ 4,10 %
2016	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	732 277,43 €	-5,10 %
2017	74- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	615 903,81 €	-20,18 %
2018	74- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	550 500,16 €	-28,65 %
2019	74- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	574 086,81 €	-25,60 %

Comme toutes les communes notre commune a vu ses dotations de l'Etat se réduire considérablement, engendrant ainsi des restrictions sur les projets de la commune.

Jocelyne FRECHET



DEUX RENCONTRES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Depuis Juillet 2020, la municipalité a organisé deux rencontres avec les artisans et commerçants de la commune.

Une première rencontre pour échanger sur différents points : la situation économique des entreprises, les besoins des artisans et commerçants, le rôle de l'UCAB, les aides financières... Puis une seconde rencontre plus centrée sur le fonctionnement de l'UCAB et les projets collectifs. Nous remercions, la trentaine d'artisans, commerçants, professionnels du tourisme qui ont d'ores et déjà participé à ces rencontres, d'autres seront proposées tout au long de l'année.

La commission «économie de proximité» s'est également réunie en septembre. Elle étudie la faisabilité de différents projets pour pérenniser l'offre commerciale et artisanale déjà existante sur notre commune, mais aussi pour faciliter et accompagner les ouvertures de nouveaux commerces et l'installation d'artisans. Certaines actions ont déjà pu être menées : recensement des locaux vacants, mise à jour du listing des commerçants/artisans/agriculteurs, contacts avec l'association Cité Commerce - Feurs/Montrond les Bains, partage des informations Facebook... Notre commune est chanceuse d'avoir une offre commerciale qualitative et diversifiée, n'hésitez pas à aller (re)découvrir nos commerçants et nos artisans et producteurs locaux !

Evelyne VERPY





L'ESAT (ETABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL) A OUVERT SES PORTES EN SEPTEMBRE

L'Ésat emploie 52 travailleurs handicapés entourés de 15 encadrants.

L'Ésat propose différents services : un atelier de bois/bûches avec livraison et rangement 30 kms autour de Balbigny, l'entretien des espaces verts, le conditionnement de ceintures et bretelles en partenariat avec l'entreprise Thévenon de Sainte-Agathe-La-Bouteresse, le partenariat avec l'entreprise Combeing de Montrond-Les-Bains qui conçoit et fabrique des modules adaptables permettant d'aménager tout véhicules pour des usages spécifiques, la fabrication et le montage mécanique. Un projet de nettoyage de bureau pour les entreprises sera développé prochainement. L'Ésat a également un service de restauration avec un cuisinier.

• L'assemblage des modules



• L'atelier bois / bûches



Christine TRIOMPHE

• Conditionnement des bretelles



UN NOUVEAU PROJET D'INSTALLATION D'ENTREPRISE SECTEUR CHANLAT

L'entreprise Hugotag déposera le permis de construire d'un bâtiment de 6000m² en 2021 avec comme objectif une installation en août 2022 dans le secteur de Chanlat.



LES ARTISANS-COMMERÇANTS QUI SE SONT IMPLANTÉS OU QUI ONT REPRIS UN COMMERCE SUR LA COMMUNE CETTE ANNÉE *

**Si vous êtes un nouveau commerçant et que vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal, merci de vous signaler en Mairie*

ARTISANS-COMMERÇANTS



Entreprise Crozier Terrassement



A Cali Fourchon-Vente et relooking de meubles anciens - Caroline Zotier



Taxi Romain Bardon



Carrosserie Vincent Lion



La cabane du bien être - Émilie Dumontet



Cabinet de kinésiologie - Francette Célini



Club Form'Attitude - Laëtitia Auboyer



Richard Cardin - Infographiste



Thomas Grognet - Agent mandataire immobilier



Céramiste - Pascale Poiron



Les Chapeaux T - Roselyne Robin

ARTISANAT

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



2020, DRÔLE D'ANNÉE POUR LA VIE ASSOCIATIVE

2019 a été une année riche en événements initiés par les différentes associations et 2020 s'annonçait sous les meilleurs auspices, hélas un virus inédit s'est invité dans la vie de chacun et dès la mi-mars, le confinement total a été mis en place par les pouvoirs publics pour protéger la population et toute la vie associative a été mise à l'arrêt comme la vie tout court.

Plusieurs associations avaient travaillé pour des animations innovantes pour l'année 2020 et elles ont été contraintes d'annuler tous ces événements la mort dans l'âme. Nous avons été contraints de fermer toutes les salles jusqu'au 01 septembre et ensuite réouverture avec des jauges restreintes en personnes et un protocole rigoureux (distanciation, port du masque, gel hydro-alcoolique, sens de circulation évitant les croisements).

Les gens ont besoin de lien social et beaucoup pensaient reprendre leurs activités, mais devant les contraintes, ils ont dû renoncer. Les compétitions sportives ont repris au ralenti, et beaucoup se posent la question si cette nouvelle saison ne sera pas blanche comme la précédente avec une reprise de la pandémie et de nouvelles contraintes.

La création de l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs a été mis en « standby ».

Il faut rester mobilisé, mais optimiste, ne pas céder à la panique, respecter les règles sanitaires et notre pays se sortira de cette passe difficile. Faisons confiance à la médecine et aux chercheurs pour combattre cette pandémie inédite.

René PADET



JEAN-LUC PEILLON, UN BALBIGNOIS, PASSIONNÉ DE MAQUETTES

Jean-Luc Peillon est balbignois depuis sa naissance. Ses parents avait une boulangerie rue du onze novembre jusqu'en 1977 – actuellement le pressing Chancolon-Durand.

Jean-Luc est militaire de carrière. Il est membre du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de la commune et est un passionné de maquettes. Il a réalisé plusieurs maquettes de bateaux, de Rambertes, l'ancien pont de la Loire, etc...

Christine TRIOMPHE

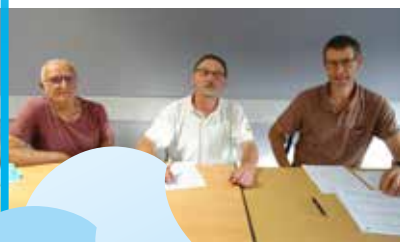
L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG A UN NOUVEAU BUREAU

À l'issue de l'assemblée générale des Donneurs de Sang au mois d'août un nouveau bureau a été formé.

Président : José Merle

Trésorier : Didier Marcel

Secrétaire : Dominique Vernay



Christine TRIOMPHE



L'équipe de bénévoles lors du don du sang du 20/11/2020

SANTA L'ART, UNE NOUVELLE ASSOCIATION CRÉE EN 2020



Sandrine et Tatiana, à l'origine de l'association

SanTa l'ART

Notre association vous amène dans l'univers de l'expression artistique. Notamment par le dessin et la peinture :

- matériaux utilisés très large (aquarelle, acrylique, gouache, huile, pastel, crayon, fusain, feutre, encre...),
- style classique et abstrait,
- survoler l'histoire des arts,
- participation à des concours,
- ateliers pleine air,
- stage avec interventions d'artistes extérieurs,
- atelier spectacle de marionnettes.






Mercredi

- Petits accompagnés des parents (maternelle) :
 15h-16h 120,00 €/an
 16h00-17h30 190,00 €/an

- Enfants (primaire) :
 16h00-17h30 190,00 €/an

- Ados (collégiens) :
 13h30-15h00 260,00 €/an

- Adultes/Lycéens :
 19h-21h étudiant 245,00 €/an

Jeudi

- Adultes
 9h-11h 260,00 €/an

Tarif adhésion
 12 €/an pour +18 ans 5€/an pour -18 ans

Renseignements complémentaire, contacter notre secrétaire :
 tél : 06 81 21 17 27 Mail : SanTalarart.Balbigny@gmail.com

Facebook : Santa L'art

VIE SCOLAIRE JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE

• Pain BIO

Le restaurant scolaire travaille en alternance avec les trois boulangeries de la commune : « La Panetière » (Nigay), « Au Pêché Gourmand » (Grange), « Banette » (Riffard).

Lorsque c'est le tour de la boulangerie-pâtisserie artisanale « Au Pêché Gourmand », qui a obtenu sa certification « bio » en décembre 2019, le pain est bio une semaine par mois au restaurant scolaire.

Christine TRIOMPHE



Le chef Hervé Perrier avec une flûte bio



Le directeur Rémy Grange présente sa certification

• Explications du menu « étoiles »

Sur chaque menu vous pouvez voir des étoiles de différentes couleurs, voici leur signification. Elles représentent un code décrivant les origines et la nature des produits.



Lundi 07 septembre	Mardi 08 septembre	Jeudi 10 septembre	Vendredi 11 septembre
Menu végétarien ★	Pizza ★	Sac bardin ★	Salade verte, radis et tomate ★
Carottes râpées et œufs mimosa ★	Filet de poisson bordelaise	Poulet basquaise ★	Roti de veau ★
Légumes à l'orientale et semoule ★	Cotes de blettes ★	Purée de pommes de terre ★	Courgettes et pâtes ★
Fromage ★	Fromage ★	Fromage brassé abricot ★	Iles flottantes ★
Compote ★	fruits ★	Salade de fruits ★	Génoise ★

• Semaine du goût

Toutes les années le restaurant scolaire participe à la semaine du goût en octobre. Cette année le chef Hervé Perrier et son équipe ont préparé des menus et repas sur les départements de la région Auvergne/Rhône-Alpes : L'Ain, L'Auvergne, La Loire, Le Rhône.

Le repas du département de la Loire était végétarien. Le restaurant scolaire travaille avec des produits locaux et bio.

Salade composée à la fourme de Montbrison



Gratin forézien



Pâté aux pommes

Françoise DUFOUR

Remise de cartes à l'école privée
« Saint Joseph »

DES CARTES MÉDIATHÈQUE OFFERTES AU CE1

La municipalité a offert au CE1 des écoles « Les Rambertes » et « Saint-Joseph » une carte qui leur donne un accès gratuit à la médiathèque pour une année.



Remise de cartes au groupe scolaire « Les Rambertes »

TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE CLASSE À LA MATERNELLE « LES PETITES RAMBERTES »



UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION MIS EN PLACE POUR LA CANTINE ET LA GARDERIE

À la demande de nombreux parents, la municipalité a souhaité mettre en place un système de portail famille : PARASCOL. Les inscriptions pour la cantine ainsi que pour la garderie municipale du soir ou l'étude peuvent désormais se faire en ligne (réservation 48h à l'avance). Les inscriptions sont payables dès la réservation, facilitant ainsi le travail de recouvrement des impayés pour la Trésorerie.

Jocelyne FRECHET

VIE COMMUNALE



MONSIEUR JEAN BOURRAT, ANCIEN MAIRE, NOUS A QUITTÉ

Jean Bourrat est décédé le mercredi 21 octobre 2020, dans sa 84^{ème} année.

Jean Bourrat a été conseiller municipal de 1977 à 1983, adjoint de 1983 à 1992, Maire de 1992 à 2008. Il a été moniteur d'auto-école puis agent d'assurances. Ses deux fils Philippe et Pierre lui ont succédé. Il aimait la marche, la lecture, le sport...

Pendant sa mandature de nombreuses réalisations ont été faites : réaménagement de la caserne des pompiers et extension des locaux techniques municipaux, création d'un nouveau terrain de foot, construction de la structure «médiathèque, crèche, relais d'assistantes maternelles», restructuration de la place de la Libération, construction du groupe scolaire, mise en place du restaurant municipal, etc...

Monsieur Le Maire, Gilles Dupin, l'ensemble du conseil municipal et l'ensemble du personnel communal présentent à son épouse, à ses enfants et petits-enfants leurs sincères condoléances.

Christine TRIOMPHE

• Elections régionales et départementales

Pour l'année 2021, les élections départementales et régionales initialement prévues en mars seront reportées probablement pour juin. Afin de respecter les distances et mesures sanitaires nous vous informons que le bureau 1 se tiendra à l'espace Claude Giraud et le bureau 2 à la salle de l'Amicale.

Jocelyne Fréchet

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) MAINTIENT LE LIEN

• CCAS : semaine bleue avec l'association ABCinéma

Au mois d'octobre, dans le cadre de la semaine bleue, l'association ABCinéma a projeté le film de Gabriel Le Bomin « De Gaulle » avec Lambert Wilson, Isabelle Carré et Olivier Gourmet.

*Jean-Yves Duron, Maire de Pouilly-Les-Feurs,
Françoise Dufour, première adjointe,
Josette Duron, conseillère déléguée*



• CCAS : un colis pour les personnes de 74 ans et plus

Chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) organise pour les personnes âgées de 74 ans et plus soit un repas, soit un après-midi festif, soit une distribution de colis. Avec la crise sanitaire, nous avons fait le choix des colis. 215 paniers gourmands préparés par Stéphanie du magasin Gamm Vert ont été distribués avec le plus grand respect des gestes barrières.

Les 40 personnes en Ehpad n'ont pas été oubliées, un plaid et une éphéméride leur a été offerts.

Colis pour deux personnes



Colis pour une personne seule



Plaid



Calendrier éphéméride



Françoise DUFOUR

INCIVILITÉS DÉPLORÉES DANS LES CIMETIÈRES

Suite à des vols, des dégradations sur les tombes et des dépôts d'ordures ménagères, les services de gendarmerie et les élus surveillent les cimetières de la commune.

Christine TRIOMPHE



OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical est situé au 34 rue de Roanne dans le bâtiment où l'ADMR avait ses bureaux. Il a ouvert mardi 1^{er} septembre 2020. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Du Lundi au vendredi 08h20 - 19h00
- Le samedi 09h00 - 12h00

Dr. DAVIDIAN Quentin 09 75 55 51 01

Dr. MACHABERT Clothilde 04 77 28 51 01

Cathia Blanchard



L'ABOUTISSEMENT DES TRAVAUX POUR LA FIBRE TRÈS HAUT DÉBIT 42 !

La fibre optique est maintenant accessible sur toute notre commune. Pour répondre à vos questions :

Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse : www.thd42exploitation.fr. Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.

Contact téléphonique (de 8h à 20h du lundi au vend.)

- pour l'éligibilité, l'adressage, le raccordement **faire le choix 1**
- pour tout dysfonctionnement ou panne non résolue avec l'opérateur, **faire le choix 2**

Pour rappel, en faisant installer **gratuitement** votre prise spéciale par une entreprise mandatée par THD42, vous êtes assurés de la qualité du travail réalisé. Ces prestataires locaux ont été sélectionnés et sont contrôlés par le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire (SIEL).

Christophe LAMURE

LES MOYENS DE COMMUNICATION AU SERVICE DE L'INFORMATION COMMUNALE

Comment nous vous informons ?



Pascal CHOMAT

L'IMPLICATION DE VOTRE MUNICIPALITÉ PENDANT LE CONFINEMENT DE MARS À MAI 2020

Au niveau des agents:

Le groupe scolaire est resté ouvert pour accueillir les enfants des soignants, tout comme les enseignants, les agents des écoles de la commune ont été mobilisés pour que cet accueil se déroule le mieux possible dans le respect du protocole sanitaire.

En mairie, les agents de l'accueil étaient présents pour répondre au plus urgent.

Deux agents des services techniques étaient chargés de maintenir la propreté dans la commune.

Au niveau des élus:

La cellule de crise a été activée, les élus ont appelé par téléphone une ou deux fois par semaine les personnes âgées pour s'assurer que tout allait bien ou plus simplement pour discuter et rompre l'isolement.

Nous avons mis sous plis et distribué des masques pour tous les habitants en «porte à porte», mais aussi sur les marchés ou lors de permanences.

Et plus globalement,

Nous avons distribué du gel et des masques aux commerçants qui accueillaient encore des clients, ainsi qu'aux cabinets infirmiers. La mairie a été un point de collecte pour le matériel médical (masques, gants, surblouses...)

Nous avons nettoyé, meublé et mis gracieusement à disposition un appartement pour le personnel soignant d'ORPEA. Nous avons également prêté du matériel pour la cuisine et un chapiteau.

Au niveau économique, nous avons co-financé avec la CCFE une première enveloppe financière à destination des entreprises commerciales et artisanales en perte d'activité : 13 entreprises en ont bénéficiée pour l'instant.

Evelyne VERPY et Françoise DUFOUR



VIE INTERCOMMUNALE



DE NOUVEAUX ÉLUS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST

Le conseil communautaire est constitué d'élus de chacune des 42 communes composant Forez-Est, au prorata de leur population. Le Conseil communautaire doit lui-même élire en son sein un Bureau communautaire, composé d'un Président et de Vice-Présidents.

Le 10 juillet dernier, le nouveau Bureau communautaire a pu être élu. Il est constitué d'un Président : Jean-Pierre TAITE, maire de Feurs et de 15 Vice-Présidents :



Jean-Pierre TAITE,
Président



LA LUDOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS



La Ludothèque, gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est, est un service permettant aux usagers de jouer sur place mais aussi d'emprunter des jeux et jouets, destinés à un public de tout âge, adultes compris. Pour cela, elle effectue des itinérances dans les communes de Forez-Est.

Lors de la crise sanitaire, la ludothèque a dû s'adapter : les séances de jeux sur place n'ont plus lieu.

Hors période de confinement, vous pouvez emprunter des jeux et jouets lors des visites de la « Ludo'mobile » dans vos communes : 1 jeu / personne pour une période allant de 1 à 4 semaines (cotisation annuelle de 6 € / personne pour les habitants du territoire).

Attention, pendant le confinement, il n'y a plus d'itinérances, mais un système de « drive » est mis en place pour les particuliers et pour les structures petites enfance et les services communaux comme les écoles, pour vous permettre de venir récupérer des jeux. Pour cela, il suffit de réserver vos jeux via le catalogue en ligne sur www.forez-est.fr

Si vous n'êtes pas encore adhérents, renseignez-vous au préalable sur la marche à suivre par téléphone ou par mail.
Tél : 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28 - Courriel : ludotheque@forez-est.fr

Ludothèque communautaire, Allée du parc – 42110 FEURS (au-dessus de la piscine Forez Aquatic)

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire,
n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.
Nouveau : Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur www.forez-est.fr

DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT

Votre Communauté de Communes de Forez-Est subventionne certains travaux à hauteur de :

- 500 à 750 € pour les projets d'isolation en fonction du bouquet de travaux réalisé et des critères techniques retenus. Cette aide est bonifiée d'une enveloppe régionale équivalente ;
- 750 € pour les projets d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Vous pouvez percevoir des aides pour deux types de travaux :

- « Economie d'énergie » pour les travaux d'isolation de toiture / combles, des murs, du plancher, changement de fenêtres
- « Autonomie » pour les travaux d'adaptation des logements au vieillissement, au handicap

Des Permanences ALEC42 - RENOV'ACTION 42 ont lieu chaque 2^{ème} mardi du mois à Balbigny de 9h à 12h en Mairie.
Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 77 41 41 25.



CONTACT :

Service Déchets,
ZA de Bois Vert I

185 chemin du Renouveau
42110 Épercieux-Saint-Paul
(après la déchèterie)

Tél : 04 77 28 29 38

QUE FAIRE DE VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT ?

Les poubelles sont mises à disposition des usagers gratuitement par la Communauté de Communes de Forez-Est. Elles sont sous la responsabilité de l'utilisateur.



Si vous déménagez :

Lorsque vous quittez votre logement, vous devez impérativement contacter le service Déchets de la Communauté de Communes de Forez-Est pour mettre votre dossier à jour.

• Vous déménagez en restant sur le territoire de Forez-Est :

Le mode de collecte ne sera pas forcément le même (incitatif ou non) selon votre commune d'emménagement et **il sera peut-être obligatoire de changer votre bac de collecte.**

Que vous changiez de commune ou non, il est nécessaire que votre dossier soit mis à jour. Si vous ne prévenez pas de votre déménagement, vous risquez de ne pas être collectés sur votre nouveau lieu d'habitation. Contactez le service Déchets.

• Vous déménagez hors communes de Forez-Est :

Ce n'est plus la Communauté de Communes qui assurera le service de collecte des déchets, vous devez donc résilier votre abonnement et rendre le bac de collecte (sur rendez-vous). Si vous n'informez pas le service de votre changement de résidence, vous continuerez à être facturé. Contactez le service Déchets.

A noter que la collecte des ordures ménagères se fait uniquement avec les bacs prévus à cet effet, les sacs au sol ne sont pas acceptés.

GESTION DES DÉCHETS : 30 CENTIMES / JOUR / PERSONNE !

La gestion des déchets coûte 30 centimes par jour et par habitant à la Communauté de Communes de Forez-Est.



Le saviez-vous ?

L'Etat a mis en place la **Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP)**. Cette taxe va augmenter progressivement de 282 % jusqu'en 2025.

Cette augmentation, imposée par l'Etat, entrainera une **augmentation importante des redevances ou taxes sur les ordures ménagères** si nous ne réduisons pas suffisamment le volume de nos déchets.

LA BOUTIQUE DE VOTRE OFFICE DU TOURISME SE DÉVELOPPE

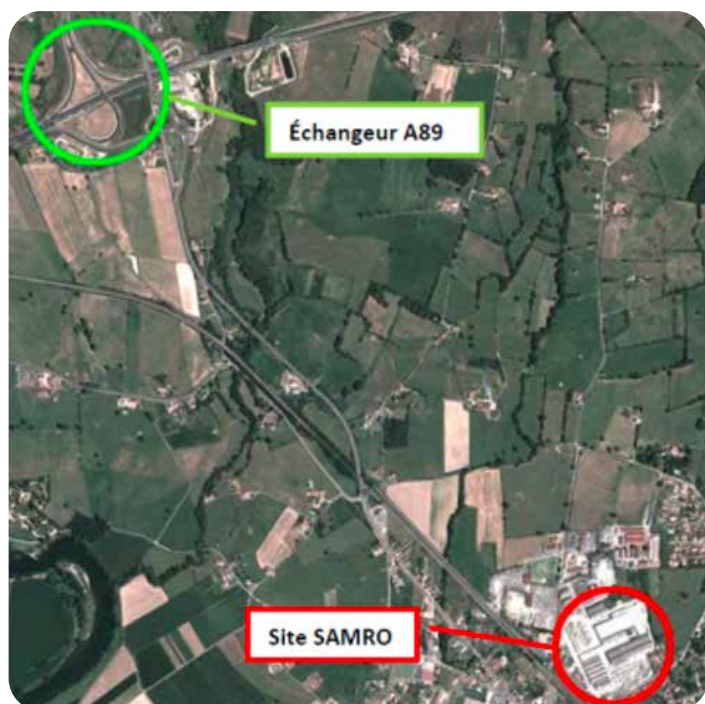
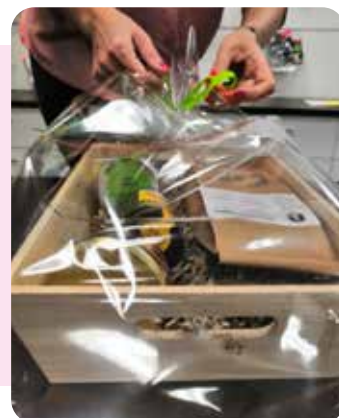
L'office du tourisme vous propose une boutique avec un large choix de produits issus du territoire et de ses alentours. Tous ces produits sont disponibles dans les offices du tourisme de Feurs, Panissières, Montrond-Les-Bains, Chazelles-Sur-Lyon.

Des produits alimentaires : miel, pâtes à tartiner, huiles, Côtes du Forez, tisanes, etc

Des produits de l'artisanat local : poteries, bijoux, cosmétiques, etc

Des cadeaux originaux : corbeilles garnies, produits dérivés, des topoguides, des colis cadeaux, des chèques cadeaux.

Plus d'infos au 04 77 94 64 74 ou boutique en ligne : www.forez-est.com/boutique



LA REQUALIFICATION DU SITE EX-SAMRO EN ZONE D'ACTIVITÉS LA GRANDE USINE

Situé à l'entrée nord de la commune de Balbigny, le long de la voie ferrée à proximité de la gare, rue de l'Industrie, ce site stratégique industriel à 2 km de l'échangeur, avec un accès direct à la RD 1082 et proche des agglomérations de Roanne, Saint Etienne, Lyon va faire l'objet sur l'année 2021 de travaux de requalification et d'aménagement portés par la Communauté de Communes de Forez-Est afin de pérenniser l'installation de trois entreprises créatrices à moyen terme de 150 emplois.

Descriptif du ténement industriel

Il s'agit d'un ensemble immobilier à usage industriel, comprenant des bâtiments administratifs, de production et de stockage avec Places de parking sur une emprise foncière totale de 80 075 m² dont environ 25 000 m² de bâtis industriels et 1 120 m² de bâtiments administratifs (bureaux et vestiaires)

Un peu d'histoire ...

Le site de la Grande Usine possède un long passé industriel et a été occupé par près d'un demi-siècle d'activité de fabrication de wagons, la dernière usine étant la Compagnie Forézienne de Matériel Ferroviaire, CFMF, qui déposa son bilan en 1987.

Le site est repris en mai 1988 par la société André Trouillet qui y installe deux entreprises dans les bâtiments existants :

- **TPCE** (Trouillet Panneaux composites européens), qui exploite une unité de production de panneaux « sandwich » et de peaux polyesters

- **TSR** (Trouillet semi-remorques) dont la vocation était la fabrication de châssis, et de carrosserie de semi-remorques.

En 2002, le site de Balbigny a été repris par la société CODER, et TSR est devenu SAS TROUILLET, puis Balbigny Semi-remorques Trouillet (BSRT).

Placée en redressement judiciaire en mars 2005, l'entreprise BSRT, qui employait alors 115 salariés dans la fabrication de semi-remorques est finalement reprise par SAMRO.

La société SEG SAMRO a été ensuite placée en liquidation judiciaire le 4 janvier 2013.

Suite à la fermeture de SAMRO, les collectivités à l'époque communauté de communes de Balbigny, communauté de communes de Feurs en Forez et le Conseil Départemental de La Loire regroupés au sein du syndicat mixte ZAIN A 89 Loire centre ont confié à EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes) l'achat du site et la réalisation des travaux de dépollution du site qui auraient dû être réalisés par le dernier exploitant.

Depuis janvier 2018, après dissolution du syndicat mixte, la Communauté de Communes de Forez-Est a repris les engagements de poursuite de requalification du site.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS NOMMÉE ZA LA GRANDE USINE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités devront démarrer en début 2021 pour une durée prévisionnelle de 8 mois comprenant notamment la création d'une voirie centrale interne avec allées piétonnes et voies cyclables, la création des réseaux adduction eau potable, eaux usées, eaux pluviales, éclairage public, renforcement du réseau électrique, télécommunications et fibre optique.

Ces travaux permettront d'assurer la viabilisation de chaque lot et conforter le développement des entreprises en cours d'implantation sur le site :

- **La Société OSSABOIS** déjà présente à Vêtré sur Anzon a créé sur Balbigny une nouvelle unité d'assemblage de modulaires en bois prêts à l'emploi destinés aux logements étudiants, hôtels, résidences seniors...

- **La SAS RECYF**, entreprise de recyclage de métaux non ferreux issus des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux avec un concept innovant d'affinage par voie sèche de petits métaux respectueux de l'environnement et économiquement attractif.

Le groupe O : 3 sociétés seront présentes sur le site de Balbigny

- **OSE** Etude et conception, réalisation en acier, inox, alu et autres métaux

- **OBI** conception et agencement bois et dérivés

- **OCM Container** réutilisation et modifications des containers maritimes

Au total la réindustrialisation du site va permettre à moyen terme la création prévisionnelle de 150 emplois.

Il est à souligner que la requalification du site s'inscrit dans une démarche de développement durable en limitant la consommation agricole et en assurant sur le site la gestion des eaux pluviales de façon innovante afin de tendre vers un objectif de zéro artificialisation nette.

Balbignois



Ensemble, une équipe à votre écoute.

Catherine Palmier, Florence Colomb,
Sabrina Duron, Devris Celen et Jean Yves Naulin.

Notre première pensée est pour celles et ceux qui ont connu des moments difficiles durant l'année 2020.

Nous remercions toutes les Balbignaises et tous les Balbignois pour leur soutien lors des élections municipales qui nous ont permis d'obtenir 47 % des voix et ainsi siéger en tant que conseillers au Conseil Municipal et au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Notre rôle aujourd'hui consiste à demander des explications sur les sujets qui nous interrogent ou semblent poser problème et nous interpellons toujours la majorité dans le but d'alimenter un débat constructif.

Nous nous sommes positionnés dans l'ensemble des commissions (Finances, Economie Commerce, Travaux bâtiments Affaires scolaires, Vie Associatives environnement...)

A ce sujet, nous sommes satisfaits de voir que certaines de nos idées et suggestions sont prises en considération : la fin du contrat du pigeonier, le retour des colis à tous les anciens, et la demande de remise en fonctionnement des caméras.

Les décisions votées lors des conseils municipaux affectent le quotidien et l'avenir de l'ensemble des Balbignois(es), et à ce titre, nous demandons depuis le 1^{er} conseil leur retransmission par les nouveaux moyens de communication qui permettent aisément de les diffuser. Ceci, pour que chacun puisse participer à la vie démocratique de notre commune.

Faisons ensemble le vœu d'une année 2021 plus apaisée qui nous permette de regarder vers un avenir plein de promesses.

Nous sommes à votre disposition et votre Ecoute ; n'hésitez pas à nous solliciter.

[<< contact@balbignoisensemble2020.com >>](mailto:contact@balbignoisensemble2020.com)



**Partie réservée à l'expression libre, conformément à l'article 30
du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 8 septembre 2020**

Partie réservée à l'expression libre, conformément à l'article 30
du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 8 septembre 2020

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

Horaires d'ouverture de la Mairie : 04 77 28 14 12

Lundi : 8h - 12h et 13h - 17h
Mardi : 8h - 12h (Fermé au public l'après-midi)
Mercredi : 8h - 12h et 14h - 18h
Jeudi : 8h - 12h (Fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 8h - 12h et 13h à 17h

- Service gestion funéraire : Lundi : 9h - 12h et 13h - 17h, Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h - 12h et Vendredi : 9h - 12h et 13h - 16h
- Service urbanisme : Mardi et Jeudi : 8h - 12h
- Service CNI/Passeports (sur RDV) : Lundi / Vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h

Déchetterie : 04 77 28 20 52

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchetteries situées :
Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

Les usagers de Forez-Est peuvent désormais se rendre à la déchetterie de leur choix.

De nouveaux horaires pour les 5 déchetteries de Forez-Est à partir du 1^{er} janvier 2021

Afin d'améliorer le service, les horaires des déchetteries ont évolué
(Hausse de l'amplitude horaire et ouverture en continu les samedis) :

Horaire des 5 déchetteries de Forez-est à partir du 1^{er} janvier 2021

Lundi : 14h00 - 17h30 • Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Samedi : 08h30 - 17h30 (sans interruption)

Attention, la déchetterie de Panissières est fermée les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin.

Médiathèque : 04 77 27 62 95

Le mercredi de 14h à 17h
le jeudi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Cinéma : 04 77 28 19 47

espace-lumiere-balbigny.cine.allocine.fr/

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 77 28 10 36
(Gendarmerie de Balbigny)

Sapeurs-pompiers : 18

**Numéro d'urgence pour les personnes
sourdes et malentendantes : 114**

D'autres infos sont disponibles sur le site de la mairie de Balbigny à l'adresse : <https://www.balbigny.fr/>

ETAT CIVIL

40 NAISSANCES CETTE ANNÉE (dont 5 non communiquées dans la presse)



- MISIR Maeva-gul née le **03/01/2020**
- CITAK Kaan, Ahmet né le **12/01/2020**
- FOREST Evann né le **15/01/2020**
- OULLION Noah, Didier, Roger né le **29/01/2020**
- KAYGIN Emir, Yunus né le **10/02/2020**
- KONUR Yahya né le **05/03/2020**
- COUDOUR Angèle née le **21/03/2020**
- ROSSA Corentin, Bruno, Dominique né le **31/03/2020**
- KIRLI Nisa, Nur née le **20/04/2020**
- LAPILLONNE Ethan, James né le **05/05/2020**
- ABUR Ecrin né le **06/05/2020**
- JEOFFROY ROCHE Aaron né le **19/05/2020**
- RICO Anaé née le **21/05/2020**
- RICO Elyo né le **21/05/2020**
- BAK Arthur né le **10/06/2020**
- ROCHETTE Louise, Jeanne, Elise née le **11/06/2020**
- BERNE Anselme né le **01/07/2020**
- YENIL Asya née le **06/07/2020**
- GUEDON Côme, Stéphane, Marie né le **08/08/2020**
- GUYOT Mahé, Jean né le **18/08/2020**
- COUBLE Yılan né le **24/08/2020**
- VIAL Mila, Pauline née le **31/08/2020**
- VARENNES Noé né le **17/09/2020**
- PELEGRINO Luca né le **17/09/2020**
- PONTILLE Nolan né le **01/10/2020**
- PONTILLE Nao né le **01/10/2020**
- DUCLOS Lilian, Maé né le **01/10/2020**
- JUNOD Mia née le **02/10/2020**
- MARIN CARRE Mathéo né le **02/10/2020**
- CHAMBOST Gianny né le **03/10/2020**
- BUAN Bryan né le **12/10/2020**
- VERRIER Ysaline née le **21/10/2020**
- BOUDON Candice née le **27/10/2020**
- DEBUT Emmy née le **03/11/2020**
- BOICHON Noé né le **12/11/2020**
- DUFOUR Noah, Claude né le **25/11/2020**
- REBECCHI Alessyo, Daniel né le **29/11/2020**

3 MARIAGES CETTE ANNÉE (dont 1 non communiqué dans la presse)



- DE OLIVEIRA Mike et FOURNIER Margaux, Françoise, Angélique le **20/06/2020**
- GROGNET Thomas et NEURY Elise le **29/08/2020**



DÉCÈS* (Personnes décédées sur la commune)

- PERRONNET Jean, Maurice le **02/01/2020**
- DELAYE Gisèle, Clotilde, Francine épouse HENRY le **13/01/2020**
- THIVOLET France, Jeanne veuve GRANGE le **31/01/2020**
- BEAUCHAMP Jean, François le **07/02/2020**
- VALETTE Lucette, Louise, Jeannine veuve ROBERT le **08/02/2020**
- ALLÈS Paul, Jean, Yvon le **29/02/2020**
- DEVAUX Janine, Adélaïde veuve CHÉDÉCAL le **01/04/2020**
- PIZAY Guy, Mary, Claude le **06/04/2020**
- JACQUET Yvon, Jean Baptiste le **07/04/2020**
- PERRIN Maurice, Antoine le **08/04/2020**
- DOZOLME Paul le **10/04/2020**
- VIVIER Yvette, Marthe épouse FOURNEL le **13/04/2020**
- ZAPPAROLI Solange, Anne, Antoinette veuve MERLEN le **14/04/2020**
- VIAL Marie Louise veuve TOINON le **15/04/2020**
- DÉZIGAUD Odette, Marie veuve BESSON le **16/04/2020**
- RAYNAUD Antoine le **18/04/2020**
- LOIRE Maurice, Adrien, Marcel le **20/04/2020**
- PERONNARD Jeanne, Marguerite veuve FAVRE le **20/04/2020**
- FOURNEL Roger, Robert, Emile le **21/04/2020**
- GOUTAGNY Marinette veuve DUMAS le **25/04/2020**

TRANSCRIPTIONS DE DECES

(Personnes domiciliées à Balbigny et décédées hors commune)

- VOLLE Henri, Raymond le **19/01/2020**
- FAVEROT Marie-Thérèse épouse GUYOT le **25/03/2020**
- ZGAINSKI François, Bernard le **02/04/2020**
- COURAT Jeanne, Alice, Yvonne veuve VIAL le **08/04/2020**
- COROLLER Pierre Marie le **13/04/2020**
- BOIS Léonie épouse RAYNAUD le **15/04/2020**
- PONCET Robert, Jean, Maurice le **27/05/2020**

- PHILIPPON Robert, Jacques, Louis le **27/04/2020**
- BEAUGEANT Jean-Claude, François le **28/04/2020**
- PITTO Juliette, Georgette le **30/04/2020**
- FRACHON Marcelle, Pierrette, Régina veuve JOZY le **04/05/2020**
- JAGODICS Yvan, Robert le **11/05/2020**
- PAQUET Simone, Alice veuve BICHON le **11/06/2020**
- THIBAUDIER Monique, Marie Hélène le **31/07/2020**
- FOREST Jacques, Denis le **01/08/2020**
- CARON Daniel, Emilie, Paul le **17/08/2020**
- REININGER André, Joseph le **12/09/2020**
- ROBERT Claude, Marie le **19/09/2020**
- LILLE Bernard, Louis, Pierre le **21/09/2020**
- NANCEL Evelyne, Ernestine veuve MICHEL le **24/09/2020**
- SHMITT Laurent le **22/10/2020**
- GONDRAZ Pascale, Réjane, Renée épouse SAPAY le **27/10/2020**
- MOYNE Bruno, Marie Pierre le **01/11/2020**
- GIRARD Albert, François le **02/11/2020**
- DE LEMOS Idalina de Jesus divorcée DE CARVALHO le **05/11/2020**
- LATRAN Marie Odette veuve THERRE le **12/11/2020**
- THÉLISSON Alain, Roland, Alex le **16/11/2020**
- FEIDEN Jean Nicolas le **26/11/2020**
- LABARDE Andrée, Jeanine veuve TOURNIER le **28/11/2020**
- MALAVEILLE Alain, Robert le **02/12/2020**

- DEBARBOUILLE François, Jacques le **28/05/2020**
- BRAY Michèle, Janine divorcée GOBELIN le **13/08/2020**
- PÂRIS Claude, Jacques le **16/08/2020**
- KOWYNIA Germaine veuve CHANCOLON le **15/09/2020**
- DESCOURS Aimé, André le **12/10/2020**
- MOINIER René, Marius le **21/10/2020**
- MEILLAND Marie Claudia Elisabeth veuve PRESLE le **05/11/2020**
- PERRIER Hubert, Jean, Louis le **05/12/2020**
- GIRARDON Marthe, Charlotte veuve BERLIER le **08/12/2020**

*Etat civil répertorié jusqu'au 14 décembre 2020 - Selon la loi, ne sont pas mentionnées les personnes non domiciliées à Balbigny et décédées hors commune, bien que inhumées dans nos cimetières.

CAP 2021

PROJETS STRUCTURANTS

Les travaux de la réhabilitation de la gare pour l'installation de la future maison de santé pluridisciplinaire démarreront au cours du premier semestre.

Les aménagements des parkings et des déplacements rue de l'Industrie seront mis en concertation avec la SNCF et les riverains.

FINANCES

Financement pour partie d'un poste (dans le cadre de la mutualisation avec d'autres communes) d'un(e) chargé(e) de mission commerce/artisanat et qui travaillera avec les associations dans le cadre de l'Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture.

VOIRIE RÉSEAUX

- La fin du programme, lancé en 2018, sur l'aménagement du centre verra la réalisation de la dernière tranche de travaux : place Desjoyaux et des rues adjacentes de la place de la Libération (côté poste et Docteur Martin).
- Les travaux de séparatif des réseaux de la rue du Port au niveau du groupe scolaire et de la cantine se poursuivront début février.
- Ces travaux seront accompagnés par la restructuration de la voirie avec des aménagements qui permettront des déplacements sécurisés de type doux. Ils tiendront compte des contraintes environnementales auxquelles les communes doivent s'engager (infiltration de l'eau à la parcelle).
- Des réflexions et des travaux seront engagés pour les déplacements des piétons et des cyclistes. Par exemple, dans le cadre de la Véloire des aménagements des traversées au nord et au sud de la D 1082 seront réalisés avec le concours du conseil Départemental.
- Un projet important devrait voir le jour au niveau du carrefour central suite au sinistre du 14 août.

BÂTIMENTS

Le programme de rénovation et d'économie d'énergies sur les bâtiments communaux sera accentué.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mise aux normes de l'éclairage sera continué toujours avec pour but de faire des économies d'énergie.

CIMETIÈRE

Agrandissement du cimetière et réfection des murs.

SPORT ET LOISIRS

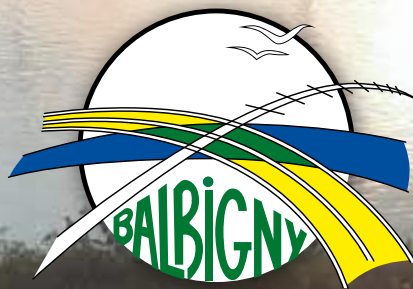
- Création d'un Office Municipal des sports, des Loisirs et de la Culture.
- La rénovation des cours de tennis sera réalisée.
- La création de vestiaires pour le club de judo digne de ce nom sera concrétisée.
- Le concours d'architecte pour la deuxième salle de sport devrait être lancé avec la recherche de financements qui devraient accompagner cette réalisation.

GESTION DE L'EAU

- La mise en fonctionnement du nouveau château d'eau sera effective courant janvier.
- L'usine de traitement de l'eau sur le site de Chassagny sera lancée au cours de l'année 2021. Elle sécurisera l'alimentation en eau des Balbignois et elle favorisera l'installation de nouvelles industries dans la commune.

Notre maire, Gilles DUPIN

L'ensemble de ce programme sera validé après une analyse financière qui fixera les possibilités budgétaires de la commune.



Mairie de Balbigny - 42510

Tél. 04 77 28 14 12 • Fax 04 77 27 20 02

commune.balbigny@wanadoo.fr • <https://blog-balbigny.blogspot.com/>



Dans une démarche écologique, nous avons fait le choix d'imprimer ce bulletin municipal sur du papier recyclé malgré le surcoût et un rendu moindre.